

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Municipalité s'engage pour défendre les valeurs citoyennes

A la fois ville-centre et chef-lieu, Payerne est une ville attractive qui a su grandir en conciliant croissance urbaine et préservation de ses traditions. L'accroissement non seulement de ses infrastructures mais surtout de sa population génère autant d'enjeux cruciaux pour la société auxquels l'Exécutif apporte une grande attention afin de veiller à la préservation de la qualité de vie harmonieuse des Payernoises et des Payernois.

Les enjeux d'intégration et de cohabitation sur le territoire communal nécessitent une valorisation permanente des valeurs fondamentales de notre société pluraliste. La Commune de Payerne s'engage à ce titre quotidiennement dans la construction d'une ville égalitaire, sans racisme ni discrimination, où chacune et chacun doit pouvoir se sentir libre et en sécurité.

Ayant la compétence pour agir sur l'espace public et donc, par la même, d'intervenir sur certains facteurs contextuels du harcèlement ou de la discrimination, Payerne doit se positionner clairement contre toutes les formes de discrimination et condamner les comportements qui tendent à nier, de manière explicite ou implicite, le droit à l'égalité de certains individus, que ce soit en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

La Municipalité souhaite rappeler sa volonté de s'engager fermement face à cet enjeu majeur de la société, notamment en développant des actions de lutte contre le harcèlement de rue visant non seulement à renforcer la sécurité des habitantes et des habitants mais également à mettre en œuvre des mesures de prévention et de sensibilisation, prochainement débattues au Conseil communal.

Dans ce registre, et tout en saluant le rôle important que joue depuis longtemps la Société des Tireurs à la Cible à Payerne, la Municipalité déplore néanmoins les associations d'idées discourues le dimanche et qui ont été propices à encourager des sociétaires à avoir des comportements discriminatoires et dont les victimes doivent se sentir légitimes d'exprimer leurs plaintes et d'être entendues à cet égard.

La Municipalité est résolue dans sa volonté de promouvoir à Payerne l'empathie, le respect mutuel et la solidarité au sein de la population et continuera de travailler dans cette voie afin que chacune et chacun puisse s'en faire fièrement l'ambassadrice et l'ambassadeur dans une société que l'Exécutif souhaite résolument inclusive.

La Municipalité

Payerne, le 7 septembre 2023

Contact : Eric Küng, Syndic, 026/662.65.14